



**HAL**  
open science

# Trajectoires de sortie de chômage chez les diplômés de l'université : l'exemple des filières Droit et Économie à La Réunion

Stéphane Guillon

► **To cite this version:**

Stéphane Guillon. Trajectoires de sortie de chômage chez les diplômés de l'université : l'exemple des filières Droit et Économie à La Réunion. *Kabaro, revue internationale des Sciences de l'Homme et des Sociétés*, 2010, Construction identitaire et interculturalité dans le monde indo-océanique, V (6-7), pp.137-156. hal-03538415

**HAL Id: hal-03538415**

**<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03538415>**

Submitted on 21 Jan 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# TRAJECTOIRES DE SORTIE DE CHOMAGE CHEZ LES DIPLOMES DE L'UNIVERSITE. L'EXEMPLE DES FILIERES DROIT ET ECONOMIE A LA REUNION

STEPHANE GUILLON  
DOCTEUR EN SCIENCES DE L'EDUCATION  
ATER, CIRCI, UNIVERSITE DE LA REUNION

## Résumé

Après avoir construit les trajectoires-types de deux filières spécifiques (Droit et Économie), nous nous interrogerons sur les variables indépendantes pouvant expliquer les écarts de sortie de chômage. Peut-on expliquer le prolongement de la durée de chômage au-delà du simple chômage d'insertion par un ciblage *déconnecté* des exigences du marché du travail ? Les jeunes développent-ils des exigences disproportionnées par rapport à leur profil et leurs acquis expérimentiels ou bien ont-ils intégré les phénomènes de déclassement et de surdimensionnement ? La stratégie d'attente, la réticence au déclassement ou les contraintes structurelles extérieures aux choix individuels (microrégion, genre, charges familiales, âge) n'impactent-elles pas plus fortement ces différentes trajectoires ? Enfin, la spécialisation du diplôme est-elle également différenciatrice ? L'article s'appuiera sur une analyse longitudinale portant sur une cohorte de primo-entrants (fichiers de stock de la Demande d'Emploi), suivis sur une période de deux ans et demi (2004 à fin 2006) sur l'ensemble du territoire réunionnais.

**Mots-clés :** Chômage – Réunion – Enseignement Supérieur – Trajectoire-type.

## Abstract

Through typical clusters (Law and Economics) which have been produced, we'll try and find independent variables which could explain the different employment rates for high graduates. Could a long term unemployment period be explained by a wrong vocational choice disconnected from the opportunities on job markets ? Do young people have disproportionate demands for jobs in comparison with their career profile and experience or have they understood the phenomena of vocational relegation or downgrading ? Have wait and see strategy, reluctance for relegation, structural burdens (location, gender, family responsibilities, age) an impact on career trajectories ? Finally, could university specialities explain these differences ? This paper will lean on a longitudinal analysis based on a group of beginners who will be observed during a period of 30 months (2004 to the end of 2006) in Reunion Island.

**Key words :** Unemployment, Reunion Island – Higher Education – Typical Clusters.

## INTRODUCTION

En dehors des enquêtes Générations du CEREQ, les enquêtes d'insertion au sein des établissements d'enseignement sont rarement menées à l'échelle d'une région entière, parce que ce type d'enquête – chronophage – nécessite de lourds investissements humains, financiers et méthodologiques ; lorsqu'ils sont réalisés, les suivis se focalisent alors sur des filières précises de sortants ou certaines populations ciblées par les politiques de l'emploi.

L'extraction et l'exploitation exhaustive par la recherche universitaire des données produites par l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE) peuvent pallier ce manque : la comparaison du fichier global de la Demande d'Emploi à intervalles réguliers permet entre autres choses de décrire des *trajectoires-type* par le biais de l'approche *longitudinale* (suivi de cohorte sur plusieurs années). C'est cette approche que nous avons utilisée entre 2004 et 2006 pour compléter l'ensemble des travaux déjà existants.

## LA RECHERCHE LOCALE PORTANT SUR LES DIPLOMES DU SUPERIEUR

Quelques-unes des études abordant la problématique de l'accès à l'emploi des diplômés du supérieur proviennent de l'Observatoire du Développement de La Réunion (l'ODR). Pouzet (1991) a effectué un suivi longitudinal sur six ans d'une cohorte d'étudiants de l'Université de La Réunion. De son côté, en 1996, De La Grange a donné une vue globale des problèmes de chômage et d'emploi. Loewenhaupt (1996, 1997), après s'être intéressée au développement de la clochardisation à La Réunion au début des années 1990, a décrit les « pratiques culturelles des étudiants réunionnais » puis la primo-insertion d'un échantillon de « jeunes diplômés demandeurs d'emploi ». Hoarau (1999) a produit une typologie globale du chômage réunionnais, pendant que Racault (1999) et Hoarau (2003) étudiaient de nouveau l'insertion et le chômage d'échantillon de jeunes (à partir de fichiers de la Mission Locale).

Dans cette étude, les diplômés étaient interrogés sur l'adéquation de leur formation à l'emploi. Ce qu'il en ressort, c'est une méconnaissance par les étudiants du monde de l'entreprise, surtout sensible lorsque sont comparés les techniciens et les étudiants du second cycle et au-delà :

Les [étudiants] universitaires estiment que certaines causes du chômage (et donc des pistes de solution) sont à trouver du côté du système de formation. Ils trouvent par exemple que les études générales sont beaucoup trop théoriques ou encore qu'il y a une inadéquation entre les diplômés et la réalité du marché du travail. Pour les techniciens, les

causes sont identifiées dans le monde de l'entreprise, probablement parce qu'il s'agit d'un univers qu'ils connaissent mieux que les autres du fait de leurs stages. [...] Ce qui peut paraître paradoxal, c'est que les jeunes techniciens, qui, *a priori* sont les mieux armés (réussite scolaire plus fréquente, expérience professionnelle, chômage intermittent mais de durée intermédiaire, voire courte) sont dans le même temps, les plus pessimistes : 43,1% d'entre eux pensent qu'à La Réunion, un jeune diplômé ne peut éviter d'être au chômage (Hoarau, 2003 : 49).

Nos travaux ambitionnaient de questionner précisément ces intuitions et ces lieux-communs qui construisent une grille d'analyse explicative de type « adéquationniste ». Depuis 1998, les études portant sur les diplômés du supérieur ont privilégié des analyses de cas sur des échantillons (Racault, 1998), comme par exemple les « filières de l'excellence », surtout les Troisièmes Cycles, ou les lauréats du DEUG (Chan-Ou-Teung, 1999). À côté des études de l'ODR, le SCAOIP (Service Commun d'Accueil, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle) a effectué de nombreuses enquêtes de suivi longitudinal sur quelques cohortes. L'enquête publiée en 1998 avait pour objectif de connaître le devenir des étudiants diplômés de Maîtrise des promotions 1993 à 1996 en termes de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle.

Le suivi mené par l'OVE (Observatoire de la Vie Étudiante) a été complété par les travaux de Rochoux (1998, 2000, 2001) qui souhaitait une généralisation de ce type d'enquêtes à tous les sortants de l'Université de La Réunion :

À l'évidence, il serait intéressant sur le plan scientifique, mais également en matière de stratégie universitaire de multiplier et de systématiser, après réflexion et perfectionnement [les enquêtes sur des cohortes d'étudiants] [...]. En particulier, les comparaisons entre filières (internes à l'Université ou non) et entre les différents niveaux de sortie internes à chacune des filières cette fois sont susceptibles de fournir des informations particulièrement importantes en matière de détermination d'une stratégie de développement de l'Université (Rochoux, 1998 : 3-4).

Notre démarche s'inscrit dans cette logique de comparaisons entre filières. L'intérêt premier d'une telle recherche est avant tout de permettre à l'étudiant sortant de mieux connaître l'éventail de ses opportunités, la concurrence sur le segment de marché qu'il cible :

D'une manière générale, [le suivi sur les trois filières Droit, Sciences Économiques et AES] devrait permettre aux responsables des universités de répondre à une question restée souvent sans réponse : « Quel est votre marché ? » C'est le préalable indispensable à toute définition cohérente de la politique de l'Université (Rochoux, 1998 : 4).

Enfin, une recherche récente a en partie abordé la problématique de l'accès à l'emploi des diplômés du supérieur. Ce travail a fait suite à un appel à projet, financé par la Direction de l'Évaluation et de la Prospective (DEP) et la Direction de la Recherche du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ; par la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régional (DATAR) dans le cadre du programme général « Éducation et formation : disparités territoriales et régionales ». Elle avait pour objectifs de s'intéresser au développement et à l'évolution de l'enseignement supérieur dans les DOM, à la mobilité des étudiants et à la carte des formations universitaires. Après une étude statistique, une enquête par voie postale a été réalisée auprès de 4000 étudiants. Des échanges ont été menés avec des représentants des instances universitaires et académiques, des acteurs économiques et des élus régionaux. Il a été montré qu'entre 1990 et 2001, la population étudiante de l'Université de La Réunion a été multipliée par 2,5. Deux raisons à cela : l'amélioration d'ensemble du système éducatif expliquant l'augmentation des bacheliers et le choix pour la plus grande partie des bacheliers d'effectuer leurs études sur place. Mais les auteurs rappellent que « *L'enseignement supérieur s'est construit [à La Réunion] dans un climat de grande hostilité des élites (notables locaux)* » (Vernières et al., 2005 : 10). L'ensemble des travaux réalisés depuis ces dernières années a permis d'aborder la problématique du chômage des diplômés de l'enseignement supérieur par des démarches plurielles, puisant à des spécialités distinctes : études d'insertion des primo-entrants sur le marché de l'emploi, analyse macro-économique de l'évolution structurelle de l'île depuis la départementalisation, approche des pratiques de gestion de la main-d'œuvre, monographies socio-économiques de quelques groupes particuliers.

Les limites des conclusions produites proviennent surtout de *l'impossibilité épistémologique à généraliser*, l'ensemble n'ayant porté que *sur des échantillons*, des individus, des filières, des types de diplômes. La composante structurelle du chômage local n'a pas été analysée, ni l'influence des déterminismes sociaux en amont de l'accès à l'enseignement supérieur. Rochoux a souhaité pour sa part que la recherche élargisse son champ d'investigation et son outillage théorique, et prône une « multidimensionnalité » :

Du fait de la rapidité des évolutions et des enjeux pour les prochaines années, il est peu probable que le nombre de chômeurs diminue sensiblement avant 2015 voire 2020, il semble important de mieux comprendre en fonction de quels déterminants les individus occupent finalement une situation ou une autre. Une réponse même partielle à cette question permettrait de mieux apprécier l'efficacité des dispositifs existants et de les adapter ou de les remplacer par d'autres. [...] D'une certaine façon c'est une tentative de réintroduction des variables exclues

le plus souvent par les économistes et l'ouverture à la multidimensionalité qui sont ici suggérées (2001 : 155).

C'est en réponse à ce souhait que nous proposons maintenant d'appliquer la méthode des trajectoires-type aux données tirées du stock de la Demande d'Emploi ANPE Réunion.

#### BASE DE DONNEES ET METHODE

Le fichier de la Demande d'Emploi est une source de données utile pour la recherche à plus d'un titre : il permet d'obtenir sur l'ensemble du territoire (y compris les Départements d'Outre-Mer) une photographie du chômage dont l'objet premier est la préparation des recrutements et les anticipations de pénuries de main-d'œuvre. Le coût de production de telles données est faible pour la recherche universitaire – les données existent déjà –, mais leur exploitation n'est pas systématisée pour le moment. Ce sont des espèces de clichés territorialisés qui peuvent être pris chaque semaine et qui fabriquent *un film en négatif* de l'insertion dans l'emploi et plus généralement des processus de transition ou de mobilité professionnelles. Cette source de données peut contribuer à alléger les contraintes budgétaires des laboratoires de recherche en mettant à disposition des chercheurs une masse considérable d'informations sur les périodes de recherche d'emploi. De nombreuses enquêtes nationales ont d'ailleurs été menées, surtout depuis les années 1990, sur certains « publics » ciblés par les politiques publiques de l'emploi successives sur la base d'échantillons (Degenne et Lebeaux, 1999 ; Beaumert, 1999 ; Galland, 2000 ; Bouchoux *et al.*, 2004 ; Duguet *et al.*, 2005). L'approche que nous utilisons est celle dite des « trajectoires-type ». Elle a d'abord été développée par Espinasse en 1994 puis généralisée dans les études du LIRHE (Giret, 2000 ; Béduwé, 2001). Nous avons travaillé sur six photographies du stock de la Demande d'Emploi de l'ANPE Réunion sur une période comprise entre septembre 2003 et novembre 2006. La cohorte que nous étudions est caractérisée par le fait d'être titulaire d'un diplôme supérieur ou égal au niveau III et d'apparaître dans les fichiers du chômage de l'ANPE Réunion en mars 2004 ; ces chômeurs qui constituent notre cohorte sont primo-entrants ou non et de tous âges. Ce sont les logiques d'insertion d'une cohorte que nous avons recherchées : il s'agissait d'évaluer l'insertion de cette cohorte sur la période concernée. Ces « trajectoires-type » vont rassembler tous les chômeurs ayant été dans la même situation sur la période.

## RESULTATS GLOBAUX SUR L'ENSEMBLE DES DIPLOMES DU SUPERIEUR AU CHOMAGE A LA REUNION

Le calcul de la distance aux trajectoires possibles pour notre cas est effectué à partir de la situation au regard de l'inscription à l'Agence (inscrits ou radiés) et de leurs revenus (droits à la couverture-chômage, minima sociaux ou absence de revenus). Nous nous bornerons à étudier les quatre trajectoires-type les plus significatives qui recouvrent 90% de l'ensemble des trajectoires-type. La cohorte globale compte 2333 individus<sup>1</sup>.

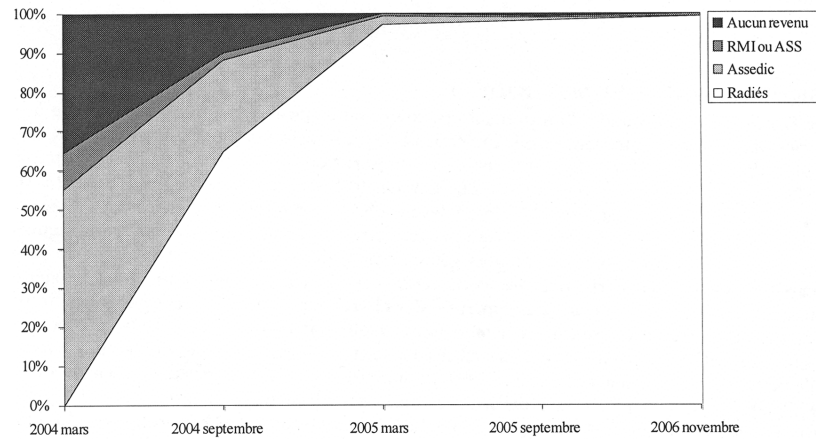
### *PREMIERE TRAJECTOIRE-TYPE : LE CHOMAGE D'INSERTION*

Cette première trajectoire-type regroupe près de la moitié de notre cohorte (47,6%, soit 1 110 individus). Une majorité de ce regroupement (plus de 55%) percevait une indemnisation au titre de l'assurance-chômage en début de période. Dès les premiers mois, la part des individus *radiés* augmente rapidement ; la sortie des fichiers du chômage est rapide et le groupe disparaît presque totalement *avant le douzième mois d'observation*. Ce type de trajectoire rappelle les caractéristiques du chômage d'insertion pour lequel n'apparaissent pas d'effets désincitatifs des revenus de transfert ni d'effet de seuil de chômage de longue durée. Près de la moitié de notre cohorte globale s'inscrit donc dans un processus classique de chômage court, difficilement compressible, voire frictionnel, largement expliqué par l'ajustement temporel nécessaire entre les sorties du système éducatif et les périodes de recrutement par les entreprises (recherche d'informations pour réduire l'incertitude des deux côtés).

---

<sup>1</sup> Elle intègre les diplômés universitaires (DEUG, Licence, Maîtrise, Master, DEA, DESS, Doctorat, DUT), mais également les BTS, les diplômes d'État (infirmiers, éducateurs, assistants sociaux), les ingénieurs, les diplômés des Grandes Écoles.

GRAPHIQUE N°1 : TRAJECTOIRE-TYPE 1

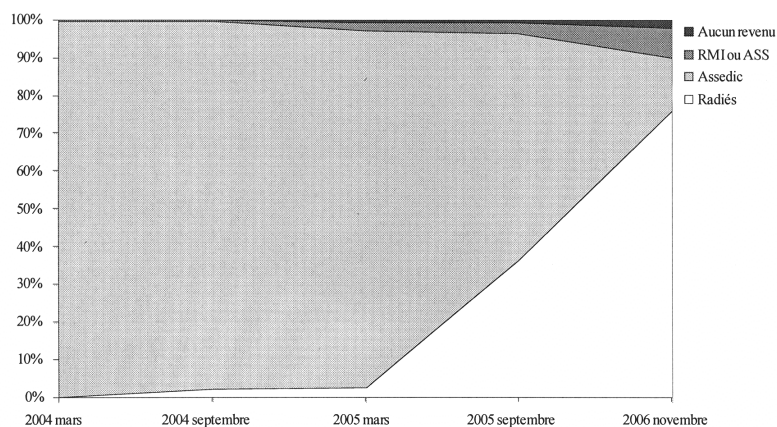


SOURCE : ANPE REUNION, 2003-2006

**DEUXIEME TRAJECTOIRE-TYPE : LE CHOMAGE D'ATTENTE**

Ce groupe, qui rassemble 24,1% du total de notre cohorte, soit 562 diplômés, est *totalemment indemnisé* au départ. Il semble adopter une stratégie d'attente qui rappelle par certains côtés le chômage de « confort » pendant la première année d'indemnisation, avant un retour à l'emploi (ou le choix de l'inactivité). Ce choix peut également relever d'une lutte contre la déqualification dans le cadre de la théorie de la recherche d'emploi (*job search*).

GRAPHIQUE N°2 : TRAJECTOIRE-TYPE 2



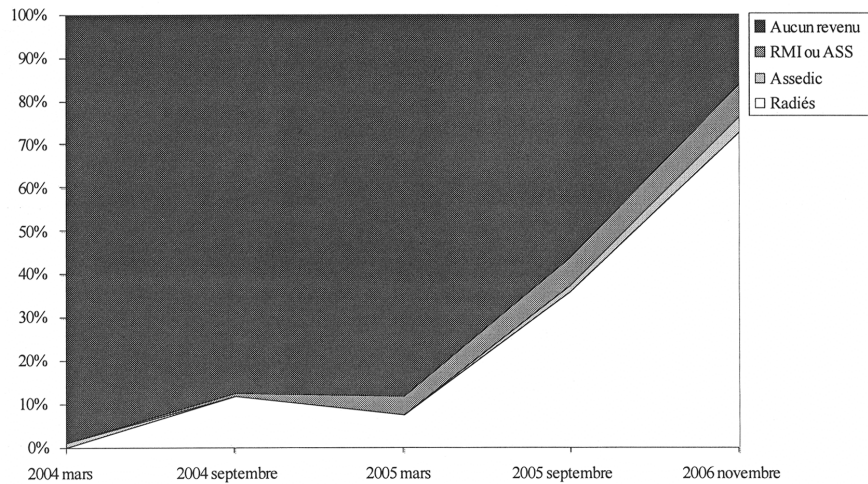
SOURCE : ANPE REUNION, 2003-2006



### TROISIEME TRAJECTOIRE-TYPE : LES CHOMEURS DE LONGUE DUREE

Ce troisième groupe, qui rassemble 10% du total de la cohorte globale, soit 242 diplômés, un dixième du total, est au départ sans revenus de transfert (les chômeurs indemnisés y sont rares). Les diplômés restent dans les fichiers du chômage jusqu'au seuil du chômage de longue durée avant de voir leur nombre régresser régulièrement sur l'année suivante. Près de 20% de la cohorte sont encore présents *deux ans et demi* après le début de l'enquête. La part (toujours très faible) des bénéficiaires des minima sociaux augmente au bout de la première année, peut-être sous l'effet mécanique du vieillissement de la cohorte, pour ceux qui atteignent le seuil légal des 25 ans ; l'indemnisation-chômage, quant à elle, reste marginale en fin de période d'observation.

GRAPHIQUE N°3 : TRAJECTOIRE-TYPE 3

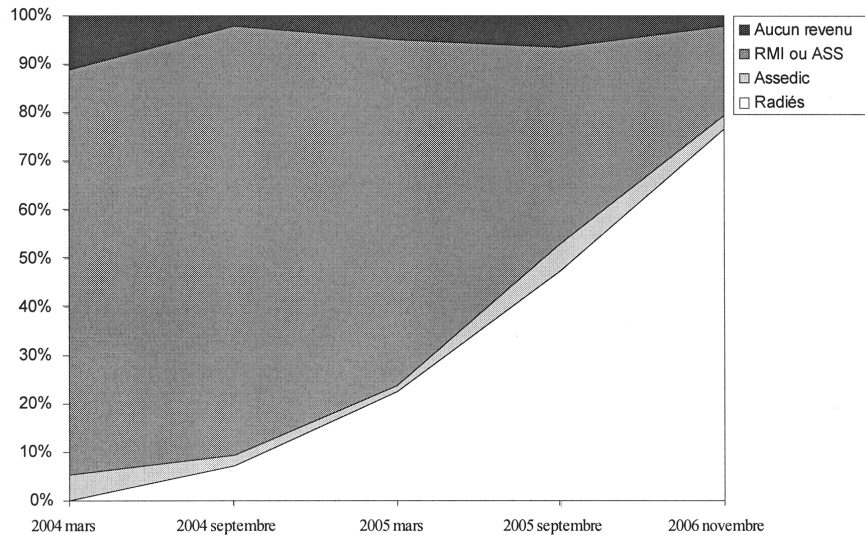


SOURCE : ANPE REUNION, 2003-2006

### QUATRIEME TRAJECTOIRE-TYPE : LES BENEFICIAIRES DE MINIMA SOCIAUX

Ce quatrième groupe, qui compte pour 8% du total de notre cohorte, soit 190 diplômés, rassemble des diplômés dont une large majorité perçoit l'un des minima sociaux (Allocation Spécifique de Solidarité, Allocation d'Insertion, Revenu Minimum d'Insertion). Nous émettons l'hypothèse qu'ils sont exclus du marché de l'emploi ou n'ont pas acquis une expérience assez longue pour prétendre à la couverture-chômage.

GRAPHIQUE N°4 : TRAJECTOIRE-TYPE 4



SOURCE : ANPE REUNION, 2003-2006

#### LES FILIERES « ECONOMIE » ET « DROIT<sup>2</sup> » ET L'ENSEMBLE DES « UNIVERSITAIRES »

Pour notre étude *comparative* portant sur les seuls diplômés en Économie et en Droit (au nombre de 175), nous nous sommes focalisés sur les titulaires d'un diplôme universitaire (y compris le DUT) : cette cohorte restreinte regroupe 1201 demandeurs d'emploi (soit 51,5% du total de la cohorte étudiée plus haut)<sup>3</sup>.

Commençons par une présentation globale des diplômés au chômage, issus de ces deux filières.

<sup>2</sup> Nous rappelons qu'il ne s'agit pas ici d'une étude longitudinale des étudiants diplômés sortis *uniquement* de l'Université de La Réunion, mais des nouveaux entrants dans les fichiers du chômage en mars 2004. Les diplômés Droit et Économie représentent respectivement 89 et 86 demandeurs d'emploi sur les 1201 individus issus d'une filière universitaires au chômage en mars 2004, soit un peu moins de 15% du total des « universitaires ».

<sup>3</sup> Il est intéressant de noter que l'ensemble des diplômés issus de l'Université *ne représente qu'à peine plus de la moitié* de l'ensemble des diplômés du supérieur au chômage sur l'île constituant la cohorte de mars 2004.

TABLEAU N°1 : ANALYSE CROISEE MULTIVARIEE

Analyse multi-critères	part sur total tous universitaires	économie	droit
femme	58,2%	-3,6	9,2
moins de 26 ans	29,6%	5,2	-2,7
26-49 ans	67,2%	-6,7	-0,9
50 ans et plus	3,2%	1,5	3,6
Aucune expérience	48,4%	-0,7	-4,6
expérience de 1 à 3 ans	28,7%	-3,1	0,5
expérience supérieure à 3 ans	22,9%	3,8	4,1
est	9,7%	4,3	-5,2
nord	33,7%	5,8	14,6
ouest	25,3%	-10,2	-1,7
sud	31,3%	0,1	-7,7
catégorie 1	76,1%	1,8	0,3
catégories 2 et 3	11,6%	0,1	-3,7
catégorie 4	4,3%	-2,0	4,7
catégories 5 à 8	8,0%	0,1	-1,3
pas d'enfants	73,2%	-16,2	-0,2
1 à 2 enfants	23,3%	11,6	1,4
plus de 2 enfants	3,5%	4,6	-1,2
permis	90,6%	0,1	-7,4
véhicule	43,0%	3,5	-10,4

Lecture du tableau : Alors que les femmes représentent 58,2% de l'ensemble des diplômés « universitaires » au chômage, leur part est inférieure de 3,6 pts pour les économistes (écart négatif à la moyenne de 3,6 pts) et supérieure de 9,2 pts pour la filière Droit. La variable du genre est ainsi différenciatrice selon les filières.

Les chômeurs des deux filières étudiées sont majoritairement de sexe féminin mais les économistes sont moins souvent des femmes que la moyenne des filières universitaires présentes dans les fichiers de la

demande d'emploi (-3,6 pts), alors que les femmes sont en très grande proportion en Droit (9,2 pts d'écart *positif*). Les économistes sont beaucoup plus jeunes (écart positif de 5,2 pts pour les moins de 26 ans et de -2,7 pts pour le Droit). Le Droit apparaît comme la filière la plus âgée avec un écart à la moyenne de 3,6 pts pour les individus âgés de 50 ans et plus. Logiquement – l'âge et l'expérience professionnelle sont corrélés –, les diplômés en Droit sont moins souvent inexpérimentés (écart négatif de 4,6 pts), mais les économistes, quoique plus jeunes sont également légèrement moins souvent inexpérimentés (écart négatif de 0,7 pt à la moyenne globale de l'ensemble des filières universitaires). Lorsqu'ils sont expérimentés, ces derniers le sont plus souvent avec une expérience supérieure à 3 ans : 51% de l'ensemble des expérimentés contre 48% pour le Droit. Les économistes au chômage habitent plus souvent les microrégions Est et Nord de l'Île (+4,3 pts et +5,8 pts) et bien moins souvent l'Ouest (-10,2 pts). Ils sont un peu plus souvent à la recherche d'un emploi à temps plein (+1,8 pts) et moins souvent en formation continue (-2 pts). Malgré leur jeune âge, ils ont plus souvent une charge parentale (+11,6 pts pour 1 ou 2 enfants et +4,6 pts pour 2 enfants et plus). En Droit, le Nord est surreprésenté (+14,6 pts). Il s'agit plus souvent de diplômés en train de suivre une formation continue (+4,7 pts) et beaucoup moins souvent véhiculés (-10,4 pts).

Mais comparons plus en détail ces deux filières.

Pour ce faire, notre démarche se décomposera en deux étapes : nous positionnerons les diplômés universitaires, l'Économie et le Droit dans les 4 trajectoires-type principales que nous avons décrites plus haut, puis nous hiérarchiserons le poids des variables. Nous tenterons ensuite de répondre aux questions suivantes : parmi les diplômés en Droit et en Économie, peut-on distinguer des constances dans le processus de sortie du chômage ? Les deux filières sont-elles semblables ou bien totalement distinctes ? L'approche comparative avec l'ensemble des filières universitaires permet-elle de particulariser la filière Droit-Économie ? Enfin, peut-on avancer quelques hypothèses pour expliquer les écarts observés ?

TABLEAU N°2 : DISTRIBUTION DES DIPLOMES DROIT ET ÉCONOMIE PAR TRAJECTOIRES-TYPE

Niveau	Filières universitaires	Parcours 1 - insertion	écart à la moyenne	Parcours 2 - attente	écart à la moyenne	Parcours 3 - longue durée	écart à la moyenne	Parcours 4 - minima sociaux	écart à la moyenne
Doctorat	Droit	66,7%	18,8	0,0%	-25,9	33,3%	18,0	0,0%	-11,0
	Economie	33,3%	-14,6	33,3%	7,4	33,3%	18,0	0,0%	-11,0
DEA-DESS-Master	Droit	57,1%	9,2	25,0%	-0,9	7,1%	-8,2	7,1%	-3,9
	Economie	50,0%	2,1	16,7%	-9,2	8,3%	-7,0	8,3%	-2,7
Maîtrise	Droit	57,1%	9,2	10,7%	-15,2	17,9%	2,6	7,1%	-3,9
	Economie	34,6%	-13,3	30,8%	4,9	26,9%	11,6	3,8%	-7,2
Licence	Droit	30,8%	-17,1	30,8%	4,9	7,7%	-7,6	7,7%	-3,3
	Economie	39,3%	-8,6	25,0%	-0,9	25,0%	9,7	10,7%	-0,3
DEUG	Droit	52,9%	5,0	17,6%	-8,3	11,8%	-3,5	11,8%	0,8
	Economie	35,3%	-12,6	17,6%	-8,3	29,4%	14,1	11,8%	0,8
Total économie/droit		45,7%	-2,2	21,7%	-4,2	18,3%	3,0	8,0%	-3,0
<b>Total universitaires</b>		<b>47,9%</b>		<b>25,9%</b>		<b>15,3%</b>		<b>11,0%</b>	
Total Droit		52,8%	4,9	19,1%	-6,8	12,4%	-2,9	7,9%	-3,1
Total Economie		38,4%	-9,5	24,4%	-1,5	24,4%	9,1	8,1%	-2,9
Doctorat		50,0%	2,1	16,7%	-9,2	33,3%	18,0	0,0%	-11,0
DEA-DESS-Master		55,0%	7,1	22,5%	-3,4	7,5%	-7,8	7,5%	-3,5
Maîtrise		46,2%	-1,6	20,4%	-5,5	22,2%	6,9	5,6%	-5,4
Licence		36,6%	-11,3	26,8%	0,9	19,5%	4,2	9,8%	-1,2
DEUG		44,1%	-3,8	17,6%	-8,3	20,6%	5,3	11,8%	0,8

Lecture du tableau : 66,7% des docteurs en Droit appartiennent à la trajectoire-type n°1 (chômage d'insertion), ce qui représente un écart *positif* à la moyenne des diplômés universitaires de 18,8 pts, alors que seulement 33,3% des docteurs en Économie sont dans ce cas-là (écart *néгатif* de 14,6 pts).

Lorsque le type de diplôme et la spécialité sont comparés, l'analyse du tableau montre combien les filières Droit et Économie sont dissemblables l'une par rapport à l'autre et les deux par rapport à l'ensemble de la cohorte universitaire au chômage. Ainsi, 52,8% des diplômés en Droit au chômage suivent la trajectoire-type d'insertion classique (soit 4,9 pts d'écart positif à la moyenne de l'ensemble des chômeurs universitaires), alors que les diplômés en Économie ne sont que 38,4% dans ce cas (écart négatif de 9,5 pts). Ensuite, l'on retrouve plus fréquemment ces diplômés en Économie dans la 3<sup>e</sup> trajectoire-type, celle des chômeurs de longue durée. Ce résultat est l'indice d'une plus grande difficulté d'insertion pour les économistes. Les deux filières sont moins souvent concernées par le chômage d'attente indemnisé que l'ensemble des diplômés universitaires (écart *néгатif* de 6,8 pts pour le droit et de -1,5 pts pour les économistes).

Si l'on étudie maintenant les données par type de diplôme, le chômage d'insertion concerne plus souvent les Bac+5 (+7,1 pts) et les

docteurs<sup>4</sup> (+2,1 pts), même si pour ces derniers les écarts sont considérables entre le Droit (+18,8 pts) et l'Économie (-14,6 pts). Le chômage d'attente, en dehors des Licences proches de la moyenne des profils universitaires (+0,9 pt), concerne moins souvent les deux filières : un écart négatif de 9,2 pts pour les docteurs, de -8,3 pts pour les DEUG ; de -5,5 pts pour les Maîtrises et de -3,4 pts pour les Bac+5. La tendance est la même pour la trajectoire-type « minima sociaux » : -11 pts pour les docteurs ; -5,4 pts pour les Maîtrises ; -3,5 pts pour les Bac+5 et -1,2 pt pour les Licences. Par contre, la trajectoire du chômage de longue durée frappe plus souvent les deux filières : +18 pts pour les docteurs (les deux spécialités ont les mêmes taux) ; +6,9 pts pour les Maîtrises ; +5,3 pts pour les DEUG et 4,2 pts pour les Licences. Seuls les Bac+5 suivent une tendance inverse avec un écart *négligé* de 7,8 pts.

La comparaison des tableaux n°3, 4 et 5 permet de synthétiser l'apport de notre méthode : la trajectoire-type qui regroupe le plus de diplômés universitaires est celle du chômage d'insertion qui concerne majoritairement les primo-entrants sur le marché du travail, les débutants ou les individus faiblement dotés en acquis d'expérience. Il s'agit d'un chômage classique d'insertion, voire même de type frictionnel. Cette trajectoire concerne 43,3% de l'ensemble des diplômés au chômage à La Réunion mais seulement 38,4% des économistes et 52,8% des diplômés en Droit, ce qui est le premier indice d'une situation qui désavantage les économistes. Le chômage d'attente concerne moins d'un quart du total (23,4%) et des économistes (24,4%) mais seulement 19,1% des diplômés en Droit. Les deux filières étudiées se distinguent surtout du total pour la trajectoire-type du chômage de longue durée : 13,8% du total contre 24,4% pour les économistes et seulement 12,4% pour le Droit, qui est un second indice en défaveur des économistes.

Nous pouvons maintenant répondre aux questions suivantes : Quelles sont les caractéristiques des différentes trajectoires-types ? Quels sont les groupes plus particulièrement touchés par le chômage d'insertion (ou frictionnel) ? Qui développe plutôt une stratégie d'attente ? Quelle population est frappée par le chômage de longue durée ?

Regardons en détail les écarts à la moyenne pour les différentes variables dont nous disposons, puis comparons les filières Droit et Économie à l'ensemble des filières universitaires. Nous pouvons de cette manière mesurer l'impact des variables suivantes : le genre, la tranche d'âge, l'expérience professionnelle dans le métier recherché, la région d'habitation, la disponibilité, la charge de famille, la possession du permis et le taux de motorisation.

---

<sup>4</sup> Les volumes sont très faibles pour ce type de diplôme.

TABLEAU N°3 : ANALYSE MULTIVARIEE TOUTES LES FILIERES « UNIVERSITAIRES »

Analyse multi-critères toutes filières universitaires	insertion	attente	longue durée	minima
femme	-0,2	-0,8	2,1	-1,3
moins de 26 ans	8,7	-13,3	6,4	-4,6
26-49 ans	-3,3	5,3	-2,8	1,9
50 ans et plus	-11,7	10,8	-0,6	3,3
Aucune expérience	-3,7	-9,1	6,5	4,2
expérience de 1 à 3 ans	9,5	2,7	-6,6	-4,1
expérience supérieure à 3 ans	-4,0	15,9	-5,4	-3,7
est	-2,8	1,6	6,0	-3,0
nord	2,4	-4,1	1,0	2,0
ouest	4,1	2,9	-5,2	-2,3
sud	-5,0	1,6	1,4	0,7
catégorie 1	0,0	-0,5	-0,1	0,5
catégories 2 et 3	-4,5	6,8	0,6	2,3
catégorie 4	2,9	-2,2	9,3	-4,1
catégories 5 à 8	4,6	-3,6	-4,4	-5,7
pas d'enfants	2,7	-4,3	-0,3	0,9
1 à 2 enfants	-6,2	12,0	-0,9	-2,0
plus de 2 enfants	-14,7	9,9	12,4	-5,1
permis	0,4	1,4	-0,4	-1,2
véhicule	-41,0	22,5	9,3	1,3
TOTAL	43,3%	23,4%	13,8%	9,9%

Lecture des tableaux n°3, 4 et 5 : La trajectoire-type du chômage d'insertion représente 43,3% du total des diplômés universitaires. Les femmes représentent 43,1% de cette trajectoire, soit un écart négatif de 0,2 pt pour cette variable (nous n'avons indiqué que les écarts pour plus de clarté).

TABLEAU N°4 : ANALYSE MULTIVARIEE POUR LA FILIERE ÉCONOMIE

Analyse multi-critères économie	insertion	attente	longue durée	minima
femme	-4,4	-7,4	11,8	-1,7
moins de 26 ans	11,6	-14,4	5,6	-8,1
26-49 ans	-7,6	10,2	-3,2	3,4
50 ans et plus	11,6	-24,4	0,6	16,9
Aucune expérience	-4,3	-7,3	14,6	-3,2
expérience de 1 à 3 ans	2,5	-6,2	-10,8	10,1
expérience supérieure à 3 ans	5,1	19,1	-15,7	-3,8
est	-5,1	17,3	0,6	-8,1
nord	2,8	-0,9	-6,8	3,7
ouest	0,1	-9,0	6,4	7,3
sud	-1,4	-2,2	5,2	-4,4
catégorie 1	0,4	-2,0	2,5	0,9
catégories 2 et 3	1,6	5,6	-14,4	1,9
catégorie 4	11,6	-24,4	25,6	-8,1
catégories 5 à 8	-9,8	18,5	-10,1	-8,1
pas d'enfants	0,4	-2,0	0,1	0,1
1 à 2 enfants	-1,7	-1,1	2,3	1,9
plus de 2 enfants	4,5	18,5	-10,1	-8,1
permis	1,3	2,5	-2,6	-0,4
véhicule	-35,9	20,6	10,6	1,9
TOTAL	38,4%	24,4%	24,4%	8,1%

TABLEAU N°5 : ANALYSE MULTIVARIEE POUR LA FILIERE DROIT

Analyse multi-critères droit	insertion	attente	longue durée	minima
femme	5,5	-2,4	0,9	-2,9
moins de 26 ans	9,7	-6,6	0,1	-3,7
26-49 ans	-3,6	2,9	1,2	0,6
50 ans et plus	-2,8	-2,4	-12,4	75,4
Aucune expérience	-6,6	-3,7	0,4	4,9
expérience de 1 à 3 ans	24,1	-11,4	-4,7	-4,1
expérience supérieure à 3 ans	-15,3	18,4	4,3	-3,7
est	22,2	5,9	-12,4	-7,9
nord	0,7	1,8	-0,8	1,4
ouest	4,3	-0,1	1,9	-7,9
sud	-9,9	-4,8	1,9	6,4
catégorie 1	0,1	3,0	-0,6	-3,5
catégories 2 et 3	-9,9	-19,1	1,9	35,0
catégorie 4	-2,8	5,9	0,1	4,6
catégories 5 à 8	13,9	-19,1	4,3	-7,9
pas d'enfants	-0,5	-0,6	-0,1	-0,2
1 à 2 enfants	1,7	3,6	1,2	-3,4
plus de 2 enfants	-2,8	-19,1	-12,4	42,1
permis	-1,4	1,2	1,1	-2,5
véhicule	-49,4	22,3	18,6	-4,5
TOTAL	52,8%	19,1%	12,4%	7,9%

**LE GENRE**

Pour l'ensemble des diplômés universitaires, le genre est une variable faiblement différenciatrice : les femmes sont très légèrement sous-représentées dans la trajectoire du chômage d'insertion (-0,2 pt), du chômage d'attente (-0,8 pt) et plus fortement sous-représentées dans la trajectoire « avec minima » (-1,3 pt). Elles sont par contre assez fortement surreprésentées dans le chômage de longue durée : +2,1 pts. Ainsi, d'un point de vue global, les femmes expérimentent plus souvent une trajectoire-type *défavorable*, celle du chômage non indemnisé de longue durée. Cet impact du genre est beaucoup plus fort chez les diplômés en Droit et en Économie. Pour la filière Économie, la tendance est la même que pour l'ensemble des diplômés universitaires, mais d'une manière bien plus accentuée : une sous-représentation des femmes dans les trajectoires de chômage d'insertion (-4,4 pts), d'attente (-7,4 pts) et aux « minima » (-1,7 pts) et une surreprésentation très significative dans le chômage de longue durée (+11,8 pts). Le Droit se particularise fortement : les femmes sont ainsi beaucoup plus souvent concernées par le chômage d'insertion (+5,5 pts) et moins souvent par le chômage d'attente (-2,4 pts) ou aux « minima » (-2,9 pts). Elles sont proches de la moyenne pour le chômage de longue durée (+0,9 pt).



### LA TRANCHE D'ÂGE

En toute logique, les plus jeunes (les diplômés de moins de 26 ans) se retrouvent plus souvent dans la trajectoire-type du chômage d'insertion (+8,7 pts), mais également dans le chômage de longue durée (+6,4 pts). Les plus âgés sont beaucoup plus souvent dans la trajectoire du chômage d'attente : +5,7 pts pour les 26-49 ans et +10,8 pts pour les 50 ans et plus. Dans une moindre mesure, les plus âgés sont également plus souvent frappés par la trajectoire-type des minima sociaux (+1,9 pt pour les 26-49 ans et +3,3 pts pour les *seniors* contre -4,6 pts pour les moins de 26 ans).

La filière Économie suit à peu près cette tendance : +11,6 pts pour les moins de 26 ans (mais également +11,6 pts pour les 50 ans et plus) pour la trajectoire du chômage d'insertion<sup>5</sup> ; +5,6 pts chez les plus jeunes pour la trajectoire du chômage de longue durée. On retrouve le groupe des 26-49 ans dans le chômage d'attente (+10,2 pts) et le chômage aux minima sociaux (+3,4 pts). Mais ce sont les économistes de 50 ans et plus qui suivent la trajectoire du chômage aux minima : +16,9 pts.

Les plus jeunes de la filière Droit se retrouvent plus souvent frappés par un chômage d'insertion : +9,7 pts ; le groupe des 26-49 ans par un chômage d'attente : +2,9 pts et les 50 ans et plus par une trajectoire aux minima sociaux : avec un écart positif à la moyenne considérable de +75,4 pts.

### L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Pour l'ensemble des filières, l'*absence d'expérience* est corrélée plus souvent à la trajectoire du chômage de longue durée (+6,5 pts) et des minima (+4,2 pts), pendant que les diplômés avec une expérience de 1 à 3 ans sont plus souvent concernés par un chômage d'insertion (+9,5 pts) et un peu plus souvent par un chômage d'attente : +2,7 pts. Une très longue expérience (qui rend possible une indemnisation-chômage) est corrélée au chômage d'attente (+15,9 pts).

Les diplômés en Économie suivent exactement la même tendance : le fait de n'avoir aucune expérience est corrélé à la trajectoire du chômage de longue durée (+14,6 pts) ; 1 à 3 ans d'expérience à la trajectoire du chômage d'insertion (+2,5 pts) et au-delà vers un chômage d'attente (+19,1 pts).

Les diplômés en Droit suivent également à peu près la même tendance, sauf pour les diplômés sans expérience qui se retrouvent plus souvent dans la filière aux minima sociaux (+4,9 pts), ce qui s'explique en partie par le fait qu'ils sont plus âgés que les diplômés économistes et qu'ils peuvent mécaniquement prétendre au RMI. Les diplômés avec 1 à

<sup>5</sup> Il peut s'agir pour le second groupe (les seniors) d'une trajectoire de chômage de réinsertion professionnelle, voire de *conversion*.

3 ans d'expérience se retrouvent plus souvent frappés par un chômage d'insertion : +9,5 pts et ceux avec plus de 3 ans d'acquis expérimentiels par un chômage d'attente : +15,9 pts.

#### LA MICRO-REGION D'HABITATION

Les diplômés habitant l'Est de La Réunion sont plus souvent concernés par le chômage de longue durée (+6 pts et un peu plus souvent par le chômage d'attente avec +1,6 pt d'écart) ; ceux du Nord sont beaucoup moins souvent concernés par le chômage d'attente (-4,1 pts) ; ceux de l'Ouest sont plus souvent concernés par le chômage d'insertion (+4,1 pts) et d'attente (+2,9 pts) et ceux du Sud se retrouvent moins souvent dans la trajectoire du chômage d'insertion (-5 pts).

Les économistes ne suivent pas cette tendance : pour l'Est, on trouve +17,3 pts d'écart positif pour le chômage d'attente ; les diplômés du Nord se retrouvent plus souvent dans le chômage aux « minima sociaux » avec +3,7 pts et d'insertion avec +2,8 pts ; les habitants de l'Ouest sont plus souvent frappés par le chômage de longue durée (+6,4 pts) et surtout le chômage aux minima (+7,3 pts d'écart) et ceux du Sud par le chômage de longue durée (+5,2 pts).

La filière Droit se singularise : les diplômés de l'Est se retrouvent plus souvent dans un chômage d'insertion (+22,2 pts) ou d'attente (+5,9 pts d'écart positif) ; le Nord est plus souvent dans le chômage d'attente (+1,8 pts) ou aux minima (+1,4 pts) ; les diplômés en Droit habitant l'Ouest se retrouvent plutôt dans un chômage d'insertion (+4,3 pts) et le Sud un peu plus souvent dans un chômage de longue durée.

#### LES CATEGORIES D'INSCRIPTION (LA DISPONIBILITE)

La disponibilité influe-t-elle sur le positionnement dans les différentes trajectoires-type ? L'analyse des catégories d'inscription à l'ANPE permet de connaître la disponibilité déclarée par l'individu<sup>6</sup>. En premier lieu, la catégorie 1 ne distingue pas les 4 trajectoires-types. La disponibilité partielle au contraire est fortement corrélée au chômage d'attente (+6,8 pts) : il pourrait s'agir en partie d'une stratégie de retrait partiel indemnisé du marché du travail. Ensuite, le fait de suivre une formation est corrélé à un chômage de longue durée (+9,3 pts) et l'activité partielle en cours est corrélée à un chômage d'insertion (+4,6 pts). Ainsi il apparaît que l'insertion des diplômés universitaires se réalise au départ en partie sur des emplois partiels avec une inscription parallèle à l'Agence.

Le Droit et l'Économie *ne suivent pas du tout cette tendance générale*. Pour les diplômés en Économie, la disponibilité totale est corrélée à un chômage

<sup>6</sup> Catégorie 1 : disponibilité complète ; catégories 2 et 3 : sans activité et disponibilité à temps partiel ; catégorie 4 : en formation ; catégories 5 à 8 : activité partielle et recherche d'un autre emploi.

de longue durée (+2,5 pts), alors que la disponibilité partielle est corrélée au chômage d'attente (+5,6 pts). La formation est présente plus souvent dans la trajectoire du chômage d'insertion (+11,6 pts) ou de longue durée (+25,6 pts) et l'activité partielle dans le chômage d'attente (+18,5 pts). En Droit, la catégorie 1 est corrélée à un chômage d'attente (+3 pts), la disponibilité partielle à un chômage avec perception de minima (+35 pts) ; la formation à un chômage d'attente (+5,9 pts) ou aux minima (+4,6 pts d'écart) et l'activité partielle au chômage d'insertion (+13,9 pts).

#### *LA CHARGE PARENTALE*

L'absence d'enfants se retrouve logiquement plus souvent chez les diplômés suivant une trajectoire de chômage d'insertion (+2,7 pts) et la présence d'enfants est corrélée au chômage d'attente (+12 pts pour les chômeurs avec 1 ou 2 enfants et +9,9 pts pour les diplômés avec plus de 2 enfants). L'écart positif le plus significatif concerne les diplômés avec plus de 2 enfants qui se retrouvent plus fréquemment dans le parcours du chômage de longue durée. Pour l'Économie, l'absence d'enfant à charge n'explique pas la distribution entre les trajectoires ; l'écart positif significatif (+18,5 pts) concerne les diplômés avec plus de 2 enfants qui suivent plus souvent la trajectoire du chômage d'attente. Pour le Droit, ces diplômés avec une charge importante se retrouvent dans le chômage des « minima sociaux ». Charge familiale et disponibilité sont fortement corrélées.

#### *LA MOBILITE (PERMIS ET VEHICULE)*

Enfin, concernant la mobilité, la possession du permis de conduire ne distingue pas les individus. Par contre, le fait de posséder un véhicule est fortement discriminant et a un impact concernant la position dans l'une des trajectoires-type : globalement, on observe *un écart négatif de 41 pts* pour le chômage d'insertion et un écart positif de 22,5 pts pour le chômage d'attente. Cette tendance se vérifie pour l'Économie (avec respectivement -35,9 pts et +20,6 pts) et le Droit (avec -49,4 pts et +22,3 pts).

#### CONCLUSION

Nous pouvons proposer une liste des éléments pouvant expliquer la situation défavorable des diplômés en Économie : le jeune âge (qui est mécaniquement corrélé à leur faible ancienneté sur le marché de l'emploi), l'éloignement des bassins d'emploi (la microrégion Est en tant que zone d'habitation est surreprésentée), surtout la charge parentale. Les diplômés en Droit sont avantagés : ils sont plus souvent proches du principal bassin d'emploi (le Nord), ils possèdent une plus longue expérience, ils ont plus

souvent recours à la formation professionnelle continue lorsqu'ils sont au chômage et ils ont une charge parentale dans la moyenne des diplômés universitaires. Deux freins sont apparus néanmoins flagrants dans leur cas : ils sont moins souvent titulaires du permis de conduire et leur taux de motorisation est plus faible.

Lorsqu'on complète l'analyse en étudiant les métiers ciblés par les diplômés, ces deux filières se distinguent fortement : pour le Droit, plus de 50% des ciblages se concentrent sur 5 métiers uniquement : à lui seul le métier de juriste regroupe 23,6% du total des ciblages et le métier de collaborateur juridique 15,7% ; viennent ensuite les métiers de formateur pour 4,5% des ciblages, puis de cadre de la gestion des ressources humaines pour 3,4% des choix et secrétaire spécialisé avec également 3,4%. Sur l'ensemble, les offres de cadres représentent pour les diplômés en Droit 64% des ciblages. Pour l'économie, les 5 métiers les plus fréquemment ciblés regroupent *moins de 30% du total* : 7% recherchent comme chargé d'études, 7% comme agent administratif (secteur public), 5,8% comme secrétaire polyvalent, 4,7% comme conseiller bancaire et 4,7% comme agent administratif (secteur privé). Sur l'ensemble, les offres « cadres » ne représentent pour les économistes que 40,7% des ciblages. La dispersion des ciblages chez les économistes pourrait être un autre indice d'une insertion plus problématique. Autant d'hypothèses explicatives qu'il serait nécessaire de confirmer ou d'infirmer par des entretiens qualitatifs et l'utilisation d'autres sources de données concurrentes.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BEAUMERT F., « Le développement de l'activité réduite des demandeurs d'emploi (l'exemple de la région Pays de la Loire) », in *Le Capital Humain. Dimensions économiques et managériales*, Presses Universitaires d'Angers, LARGO/GEAPE, 1999, p. 24-35.
- BÉDUWÉ C., « Trajectoires-type : une méthode pour l'étude des mobilités professionnelles », 8<sup>e</sup> Journées d'Études Céreq-Lasmas-Idl, Marseille, 17 et 18 mai 2001, « Construction et usage des catégories d'analyse », 2001.
- BOUCHOUX J., HOUZEL Y., OUTIN J.-L., « Revenu minimum d'insertion et transitions : une analyse des inégalités territoriales », *Revue Française des Affaires Sociales* n°4-2004, Paris, 2004, p. 107-132.
- CHAN-OU-TEUNG K., VALLIAMÉ-CALLY J.-C., *Les lauréats du DEUG*, Document n°28, 1999, ODR.
- CHÉRUBINI B., *Les ancrages urbains et sociaux de l'espace universitaire à La Réunion*, Paris : L'Harmattan/Université de La Réunion, 2000.
- DEGENNE A., LEBEAUX M.-O., *Étude sur les sorties du chômage. Comparaisons jeunes et adultes*, LASMAS/Commissariat général du Plan, Paris, Documentation française, 1999.
- DE LA GRANGE T., *Chômage et emploi*, ODR, Note d'Information n°27, 1996.
- DUGUET E., GOUJARD A., L'HORTY Y., « Géographie du retour à l'emploi », Université d'Evry-EPEE, 2005.
- GALLAND O., *Les chômeurs et le chômage. Une enquête exploratoire*, Paris, L'Observatoire de l'ANPE, 2000.
- GIRET J.-F., *Pour une économie de l'insertion professionnelle des jeunes*, Paris, CNRS Éditions, 2000.
- HOARAU S., *Les jeunes diplômés demandeurs d'emploi*, ODR, Études et Synthèses n°68, 2003.
- HOARAU M.-L., VALLIAMÉ-CALLY J.-C., *Typologie du chômage*, Études et synthèses, ODR, n°42, 1999.

- LOEWENHAUPT C., *Jeunes diplômés demandeurs d'emploi*, Études et Synthèses n°30, ODR, 1997.
- LOEWENHAUPT C., *Sans domicile fixe à Saint-Denis*, ODR, Notes d'Informations n°26, 1996.
- POUZET M., *Parcours et insertion des étudiants réunionnais. Étude sur six ans d'une cohorte en première inscription en 1984 à l'Université de La Réunion*, Études et Synthèses n°15, ODR, 1991.
- RACAULT S., *Chômage et insertion professionnelle des jeunes*, Études et Synthèses n°43, ODR, 1999.
- RACAULT S., *Les filières de l'excellence*, Études et Synthèses n°39, ODR, 1998.
- ROCHOUX J.-Y., « D'où viennent-ils et où vont-ils ? Un suivi des diplômés de la maîtrise de Sciences Économiques en 1996 », *Les Cahiers de l'Observatoire de la vie étudiante*, n°3, Université de La Réunion, 2001, p. 17-21.
- ROCHOUX J.-Y., « Le parcours de la promotion 1996. Les diplômés de la Maîtrise de Sciences Économiques de l'Université de La Réunion », CRA-CEREQ-CERESUR, 2000.
- ROCHOUX J.-Y., « Poursuivre ses études et... suivre les étudiants », *Les Cahiers de l'Observatoire de la vie étudiante*, n°1, Université de La Réunion, 1998.
- VERNIÈRES M., LUCAS R., RADOJCIC K., RIVIÈRE F., « L'enseignement supérieur dans les Départements d'Outre-Mer : bilan, spécificités et devenir », Rapport final pour le MEN et la DATAR, Programme de recherche Éducation et Formation : disparités territoriales et régionales, mai 2005.